L'ancien lac du Fangeas

Vallouise - Freissinières

Ancien lac du Fangeas (Thierry Maillet - Parc national des Ecrins)

Une randonnée fraîche et bucolique vers l'ancien lac du Fangeas. Le lac du Fangeas a été créé il y a plusieurs dizaines d'années suite à une lave torrentielle qui avait formé un barrage sur le torrent, entraînant sa formation. En 2023, ce barrage a cédé, le lac a disparu et le torrent a repris sa course initiale.

« En allant vers la passerelle qui franchit le torrent en amont du lac, lors d'une belle journée estivale, deux canards en vol nous sont passés au ras des oreilles. Ce couple de colvert s'est posé sur le lac Fangeas. Peu affolé par les promeneurs, il était occupé à fouiller la vase, le croupion en l'air. »

Infos pratiques

Pratique : A pied

Durée : 3 h

Longueur : 6.5 km

Dénivelé positif : 536 m

Difficulté : Moyen

Type : Aller-retour

Thèmes : Flore, Histoire et architecture, Lac et glacier

Blandine Delenatte et Jean-Philippe Telmon,
gardes-moniteurs

Itinéraire

Départ : Parking des cascades, Freissinières
Arrivée : Parking des Cascades, Freissinières
Balisage : PR
Communes : 1. Freissinières

Profil altimétrique

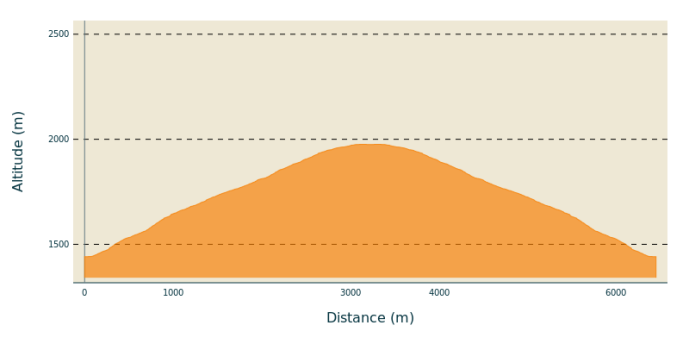

Altitude min 1442 m Altitude max 1977 m

Du parking, prendre le sentier de gauche où se trouve la porte d'entrée du Parc national, ensemble de trois panneaux explicatifs (laisser sur la droite la passerelle qui mène au sentier d'hiver). Passer le pont au-dessus du torrent des Oules et continuer le sentier en lacets qui longe une grande cascade puis traverse une zone d'éboulis. Ce sentier “d'été” est situé sur une zone d'avalanche et n'est pas emprunté en hiver. Il est large et taillé en douceur, permettant aux habitants de Dormillouse de se ravitailler à l'aide de brouettes à chenilles.

1. Au croisement suivant, prendre le sentier à gauche « lac du Fangeas, col des Terres Blanches » et continuer le chemin unique qui longe le torrent des Oules et mène à l'ancien lac du Fangeas.
2. La descente se fait par le même chemin.

Sur votre chemin…

- Mines (A)
- Vue sur le village de Dormillouse (C)
- Pouillot véloce (E)
- Digitale à grandes fleurs (G)
- Sanglier (I)
- Vératre blanc (K)
- Zones humides (M)
- Criquet jacasseur (O)
- Libellule déprimée (Q)
- Grenouille rousse (S)
- Torrent des Oules (B)
- Troglodyte mignon (D)
- La mégaphorbiaie (F)
- Berce commune (H)
- Chevreuil (J)
- Bartsie des alpes (L)
- Swertie vivace (N)
- Grassette commune (P)
- Gomphocère des alpages (R)

Toutes les infos pratiques

En coeur de parc

Le Parc national est un territoire naturel, ouvert à tous, mais soumis à une **réglementation** qu'il est nécessaire de connaître pour préparer son séjour.

Les chiens de protection des troupeaux

En alpage, les chiens de protection sont là pour protéger les troupeaux des prédateurs (loups, etc.).

Lorsque je randonne, j'adapte mon comportement en contournant le troupeau et en marquant une pause pour que le chien m'identifie.

En savoir plus sur les gestes à adopter avec le dossier Chiens de protection : un contexte et des gestes à adopter.
En cas de problème, racontez votre rencontre en répondant à cette enquête.

Recommandations

Camping interdit sur le parking des cascades, bivouac autorisé à plus d'une heure de marche des limites du parc.
Les feux sont également interdits dans le coeur du Parc.

Comment venir ?

Transports

Gare SNCF la plus proche : l'Argentière les Ecrins - www.voyages-sncf.com puis taxi. (Taxi Pellegrin 06 98 88 17 78 / Taxi Billau 06 08 03 45 90)

Accès routier

De la RN 94, au nord de la Roche de Rame suivre la direction Freissinières par la D38 puis la D38B jusqu'à Freissinières. Traverser Freissinières puis suivre la D238 qui part à droite jusqu'au parking des cascades, au fond de la vallée. Terminus de la route, au fond de la vallée de Freissinières en dehors de la période de neige où la route est fermée.

Parking conseillé

Parking des Cascades, au terminus de la route, tout au fond de la vallée de Freissinières

Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d’une espèce ou d’un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d’informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

Aigle royal

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août

Contact : Parc National des Écrins
Julien Charron
julien.charron@ecrins-parcnational.fr

Nidification de l'Aigle royal

Les pratiques qui peuvent avoir une interaction avec l'Aigle royal en période de nidification sont principalement le vol libre et les pratiques verticales ou en falaise, comme l'escalade ou l'alpinisme. Merci d'éviter cette zone et de privilégier un survol de la zone à une distance de survol de 300m sol soit à une altitude minimale de 2430m.

Lieux de renseignement

Maison du Parc de Vallouise

vallouise@ecrins-parcnational.fr
Tel : 04 92 23 58 08
http://www.ecrins-parcnational.fr/

Source

Parc national des Ecrins

https://www.ecrins-parcnational.fr

Sur votre chemin…

Mines (A)

Quelques vestiges d'exploitation minière ancienne sont disséminés sur le secteur du Fangeas. Ces mines remontent au Moyen-Age, période à laquelle on y exploitait le plomb argentifère et le cuivre. C’était une exploitation de petite taille, sans doute associée aux mines du Fournel. Le métal récolté permettait la frappe de monnaie féodale. Les travaux miniers sont actuellement comblés et inondés, ce qui a permis de retrouver des vestiges bien conservés : échafaudages, bol en bois tourné, semelle de chaussure. Les archéologues fouillent ces mines depuis une dizaine d’années en commençant par siphonner l’eau qui inonde les galeries. Les mines ne sont pas accessibles au public et leur localisation est ici volontairement décalée. Pour plus d’information sur ce patrimoine, s’adresser au musée des mines de l’Argentière la Bessée.

Torrent des Oules (B)

Suite de cascades et de vasques, il est l’un des torrents les plus difficiles à descendre pour les adeptes de canyoning en France. Le sentier qui mène au lac du Fangeas le suit sur la majeure partie du tracé et le sourd bouillonnement des hautes eaux du printemps et du début d'été accompagne la randonnée.

Vue sur le village de Dormillouse (C)

Unique en son genre, le village de Dormillouse s'étage en plusieurs quartiers ou hameaux, chacun autour d'un équipement public : le moulin aux Enflous, en bas du village ; le temple, l'école et la fontaine aux Escleyers ; le four aux Romans, en haut du village. Les habitations de pierres et de bois sont caractéristiques de l'architecture de montagne sur un site isolé.

Crédit photo : Jean-Philippe Telmon - PNE

Troglodyte mignon (D)

Petite boule de plumes de 10 cm, bandeau blanc sur l'oeil, c'est lui le « pétabouillou » ou la « pétouse » qui lance son chant puissant d'une branche où il se tient queue dressée à la verticale. Il remue sans cesse dans le fatras végétal, insaisissable.

Crédit photo : Pascal Saulay - PNE

Pouillot véloce (E)

Ce petit passereau commun est rarement vu mais si souvent entendu. « Tchiff-tchaff, tchiff-tchaff, chiff-tchaff... ». Son chant évoque le bruit des pièces d'or qui tombent dans une caissette une par une. Les anglais le nomment Chiffchaff, les allemand Zilpzalp. C'est dire si ce chant retient l'attention ! Migrateur, il arrive dans les Ecrins fin mars-début avril et niche dans les forêts buissonnantes. Il se nourrit d'insectes tout l'été avant de rejoindre le pourtour méditerranéen dès l'automne.

Crédit photo : Pascal Saulay - PNE

La mégaphorbiaie (F)

C'est une formation végétale de hautes herbes qui se développe sur un sol humide. Le long du sentier du Fangeas qui borde le torrent des Oules, ces hautes herbes frôlent cuisses et mollets.

Crédit photo : Pierre-Emmanuel Dequest - PNE

Digitale à grandes fleurs (G)

Cette grande fleur Elle ne passe pas inaperçue avec sa grappe de corolles jaunes. Son nom de digitale vient de la ressemblance de ses fleurs avec des dés à coudre dans lesquels ont peut glisser les doigts. Dans le langage populaire, elle prend le nom de « gant de sorcière » car c'est une plante extrêmement toxique.

Crédit photo : Olivier Warluzelle - PNE

Berce commune (H)

Cette grande ombellifère qui peut atteindre 1m60, affectionne les sols riches et humides. Un peu froissée, elle dégage une odeur de mandarine. Au printemps, les boutons floraux sont cachés dans une gaine de feuilles et quand les fleurs s'ouvrent, les ombelles attirent de nombreux insectes.

Crédit photo : Cédric Dentant - PNE

Sanglier (I)

Peu de chance de croiser la bête mais ses vermillis (couche superficielle de la terre retournée) ou ses boutis (quand il laboure plus profondément le sol) ne passent pas inaperçus. Le sanglier fouille le sol avec son groin à la recherche de vers, de larves de coléoptères, de bulbes et de racines.

Crédit photo : Christophe Albert - PNE

Chevreuil (J)

Caché dans les bois de mélèzes, le chevreuil montre parfois sa fine tête à l’aube et au crépuscule. Pas toujours aisé de voir cet animal discret mais quelques traces peuvent trahir sa présence : l’empreinte en forme de coeur de ses frêles sabots, les troncs d’arbustes écorcés par le frottement des jeunes bois du brocard pour en ôter les derniers lambeaux de velours, le sol gratté par le brocard qui marque son territoire à la période du rut. Et parfois c’est un aboiement sonore et guttural qui résonne

Crédit photo : Robert Chevalier - PNE

Vératre blanc (K)

Sans les fleurs, on pourrait le confondre avec la grande gentiane jaune. Mais les grandes et larges feuilles du vératre sont alternées sur la tige, celles de la gentiane opposées (formant une coupe). Et si la gentiane est un apéritif réputé, le vératre est toxique.

Crédit photo : Bernard Nicollet - PNE

Bartsie des alpes (L)

Elle se repère de loin dans l'herbe verte avec ses bractées violacées qui cachent presques ses petites fleurs. C'est une espèce arctico-alpine vivant sur les hauteurs des alpes et au nord de l'Europe.

Crédit photo : Marie-Geneviève Nicolas - PNE

Zones humides (M)

Le lac du Fangeas est entouré de zones humides. C'est de là qu'il tire son nom puisqu'une fange est une zone marécageuse.

Crédit photo : Jean-Philippe Telmon - PNE

Swertie vivace (N)

Au début du mois d'août, les étoiles violettes de la swertie s'ouvrent sous le soleil. A la base de chacun des cinq pétales, deux fossettes luisantes emplies de nectar attirent les insectes. De la famille des gentianes, cette belle fleur est une vivace qui résiste à la mauvaise saison grâce à son bourgeon hivernal persistant au ras du sol, entouré d'une rosette de feuilles protectrices.

Crédit photo : Bernard Nicollet - PNE

Criquet jacasseur (O)

Dès le milieu de l'été, ce criquet frotte ses élytres sombres aux nervures échelonnées avec ses pattes postérieures et empli l'air du son répétitif qui en résulte : dsch-trrrrrrrrrr dsch-trrrrrrrrrr dsch-trrrrrrrrrr... Qu'on le dérange de nos pas et le voilà qui s'envole bruyamment comme s'il n'était pas content.

Crédit photo : Blandine Delenatte - PNE

Grassette commune (P)

Ce sont ses feuilles d'un vert clair presque jaune qui permettent de la repérer sur le sol détrempé. Le dessus de ces feuilles, gluant, est un vrai piège pour les moucherons qui s'y aventurent. La plante est carnivore pour combler le manque d'azote des terrains humides.

Crédit photo : Jean-Pierre Nicollet - PNE

Libellule déprimée (Q)

Elle n'est pas déprimée au sens psychologique du terme mais au sens physique : son abdomen est aplati. C'est surtout le mâle à l'abdomen bleu que l'on voit voler au-dessus des zones humides.

Crédit photo : Damien Combrisson - PNE

Gomphocère des alpages (R)

Dans la pelouse autour du lac de Fangeas, au mois d'août, plusieurs criquets se fondent dans l'herbe. Parmi eux, le gomphocère des alpages ou criquet de Sibérie, a une particularité : il a des gros bras, comme Popeye ! Enfin, ce sont juste ses tibias antérieurs qui sont dilatés comme des ampoules. Sans ce détail et sans son chant long et uniforme « crè-crè-crè-crè », il pourrait passer inaperçu avec sa couleur verte et brune.

Crédit photo : Bernard Nicollet - PNE

Grenouille rousse (S)

Parfois, une grenouille saute dans les zones humides qui bordent le lac du Fangeas et notamment dans les ruisselets qui serpentent dans l'herbe. Jeune ou adulte, il s'agit de la grenouille rousse, la plus commune en montagne. Elle peut vivre jusqu'à 2800 m d'altitude, un record ! Elle hiberne dans la terre ou dans la vase au fond de l'eau. Au printemps, ses oeufs flottent à la surface de l'eau en amas compacts.

Crédit photo : Jean-Philippe Telmon - PNE